

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DE SECRETAIRES ADMINISTRATIFS DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
BENEFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI
POUR LA RENTREE 2013**

DSM/DEC4

☎ : 03.26.05.68.38

fax : 03.26.05.69.77

IMPORTANT :

Cette modalité de recrutement s'adresse uniquement aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi. La liste des personnes concernées est indiquée à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid3918/travailler-a-l-education-nationale-avec-un-handicap-c-est-possible.html>
puis Emploi et Handicap : le cadre légal

DATES D'INSCRIPTION

**du vendredi 11 janvier 2013 à 12h00
au mardi 5 février 2013 à 17h00**

1- CADRE REGLEMENTAIRE :

- Décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 7 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat.
- Décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;
- Décret 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues ;

2- CONDITIONS A REMPLIR :

Les candidats à cette modalité de recrutement doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique et satisfaire aux mêmes conditions de diplôme ou de niveau que les candidats inscrits au concours externe.

Rappel : aucune dispense de diplôme n'est accordée pour le recrutement par la voie contractuelle.

Les informations relatives aux conditions à remplir sont consultables à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid3918/travailler-a-l-education-nationale-avec-un-handicap-c-est-possible.html>

3- DOSSIER A TRANSMETTRE :

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site internet de l'académie de Reims :

www.ac-reims.fr

↳ espace emploi

↳ offres d'emplois dans l'académie

↳ recrutement par la voie contractuelle des personnes handicapées

Le dossier d'inscription complet, accompagné des pièces justificatives, devra être :

- soit remis au Rectorat de Reims, bureau DEC4, porte 27, **au plus tard pour le mardi 5 février 2013 à 17 heures .**
- soit adressé par courrier au Rectorat de Reims, bureau DEC4, 1, rue Navier – 51082 REIMS cedex **au plus tard le mardi 5 février 2013 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.** Il est vivement conseillé au candidat d'envoyer son dossier en recommandé simple.

**TOUT DOSSIER D'INSCRIPTION DEPOSE OU POSTE HORS DELAI OU INCOMPLET NE POURRA
ETRE PRIS EN CONSIDERATION, QUEL QUE SOIT LE MOTIF DE RETARD INVOQUE.
CETTE REGLE EST D'APPLICATION STRICTE ET NE SOUFFRE AUCUNE DEROGATION.**

4- PROCEDURE DE RECRUTEMENT ET CALENDRIER :

Après vérification de la recevabilité des demandes puis une première sélection sur dossier, les candidats dont les dossiers auront été retenus seront convoqués pour un entretien avec les membres de la commission de recrutement.

Les dates d'audition des candidats seront fixées ultérieurement.

5- POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT :

La répartition des postes n'est pas publiée à ce jour.

Cette information sera communiquée ultérieurement.

A Reims, 8 janvier 2013
Pour le Recteur et par délégation,
Le Chef de la Division des Examens et Concours,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Bourgery', written over a horizontal line.

Cyrille Bourgery